

anciens [conservé] au palais » ; cette dernière expression doit remonter à Lieou Hin lui-même.

On sait d'autre part que Lieou Hin avait repris et achevé, sous le titre de 七略 *Ts'i lio*, le catalogue bibliographique que son père Lieou Hiang avait établi antérieurement sous le titre de 別錄 *Pie lou*<sup>1</sup>. Le chapitre bibliographique du *Ts'ien han chou* n'est en principe qu'un résumé du *Ts'i lio* de Lieou Hin. Or, on lit dans ce chapitre : « Le *Chang chou* en caractères anciens provient du mur [de la demeure] de K'ong-tseu (Confucius). A la fin du règne de l'empereur Wou (140-87), le roi Kong de Lou abattit la demeure de Confucius dans le dessein d'agrandir son palais. Or il trouva le *Chang chou* en caractères anciens, ainsi que le *Li ki*, le *Louen yu*, le *Hiao king*, en tout plusieurs dizaines de sections ; tous [ces textes] étaient en caractères anciens (古字 *kou-tseu*). Le roi Kong entra dans la demeure [de Confucius]. Il entendit des sons de tambours, de luths, de cithares, de cloches et de pierres sonores. Alors il eut peur ; il s'arrêta, et ne détruisit pas [la demeure de Confucius]. K'ong Ngan-kouo était un descendant de Confucius. Il obtint tout ce *Chou* [*king*] et, en le comparant aux 29 sections [de l'école de Fou-cheng], il obtint 16 sections de plus. [K'ong] Ngan-kouo présenta [son texte] au trône. L'affaire des sortilèges se produisit. [Le texte de K'ong Ngan-kouo] ne fut pas reconnu comme texte d'enseignement officiel. Lieou Hiang compara le [texte] en *kou-wen* du palais (*tchong kou-wen*, c'est-à-dire le manuscrit offert par K'ong Ngan-kouo) avec le texte du classique enseigné par les trois écoles de Ngeou-yang et du grand et du petit Hia-heou. [Dans le texte de ces trois écoles, il reconnut que], à la section *Tsieou-kao*, il manquait une fiche [de bambou] 簡 *Kien* ; à la section *Chao-kao*, il manquait deux fiches. Quand la fiche était de 25 caractères, il manquait bien 25 caractères ; quand la fiche était de 22 caractères, il manquait bien 22 caractères<sup>2</sup>. Il y avait plus de 700 variantes de caractères, et plusieurs dizaines de caractères [isolés] manquants... »

Il est clair que ce n'est pas là le texte même de Lieou Hin ; celui-ci en particulier n'aurait pas parlé de son père en l'appelant par son nom personnel. Il y a toutefois des correspondances verbales qui apparentent ce texte à la lettre de Lieou Hin citée plus haut. On peut donc admettre que dès les premières années du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, la tradition relative à

1. Cf. à ce sujet le début du ch. 30 du *Ts'ien han chou* et surtout le *Souei king tsi tche k'ao tcheng*, ch. 8, f<sup>os</sup> 1-2.

2. *Ts'ien han chou*, ch. 30, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup> ; cf. Chavannes, dans *J. A.*, janv.-févr. 1905, pp. 36-38.